

L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net



Chasse aux œufs

50 ans
de la
Ferrandière

Village forestier de la Brie



Repair' Café





Équipe & enfants du centre de loisirs

Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus, consultez cette présentation, elle vous guidera.

Maire

Tony SALVAGGIO

1^{er} adjointe

Catherine TOURNUT - Finances - Personnel

Adjoints

Bruno BERTHINEAU - Voirie et réseaux divers

Corinne GABILLARD - Action sociale

Axel JEAN - Scolaire - Jeunesse

Déborah THOMAS - Animation - Vie associative

Conseillers Délégués

Claude MACLE - Travaux

Catherine MACÉ - Ressources humaines

François BENAVENTE - Urbanisme - Cadre de vie

Daphné MARTIN - Culture - Communication

Denis THOUVENOT - Environnement

Conseillers Municipaux

Monia SAKOUHI - Action sociale

Régis GOSSELIN - Jeunesse et sports

Adeline GREGIS - Commerces - Entreprises

Farid GAUTIER - Urbanisme

Rita KHANFOUR - Scolaire

Marie-Anne PINTO - Communication

Jimmy POLPRE - Commerces - Entreprises

Bulletin municipal de Pontcarre

tiré à 1100 exemplaires

mai 2024

ISSN : en cours

Directeur de la publication : Tony Salvaggio

Rédactrices en chef : Catherine Macé, Daphné Martin et Rita Khanfour

Rédaction : les élus et le personnel communal

Maquette et PAO : Ateliers ACCAP

Impression : Chauvat-Bertau

Crédits photos : les élus et le personnel communal

Freepik.com et Adobestock.com

Sommaire

4 Social

- 4 Réparer pour ne plus surconsommer
- 5 Gymnastique douce pour seniors

6 Enfance & Jeunesse

- 6 Le Centre de Loisirs voyage entre les saisons et les époques
- 7 L'espace jeunes rouvre ses portes à l'occasion des vacances de printemps

9 Vie associative

- 9 Chasse aux œufs de Pâques
- 10 Zoom sur nos associations

12 Environnement

- 12 Fleurissement de la commune : place aux vivaces !
- 13 Bac à ordures ménagères
- 13 Nuisances sonores
- 14 Hirondelles : des nids à protéger ...
- 15 Frelons asiatiques : des nids à détruire

16 Vie municipale

- 16 Pourquoi un chien doit être tenu en laisse lors des promenades en Forêt ?
- 17 Personnel communal : deux nouvelles venues au service administratif
- 18 Cérémonie du 19 mars 2024
- 19 Hommage aux anciens combattants et porte-drapeaux Gardiens de la Mémoire
- 20 Budget 2024 : une gestion toujours aussi rigoureuse

21 Richesses cachées

- 21 50 ans de la Ferrandièrre

24 Vie municipale

- 24 Coups de cœur fantastiques
- 25 Lecture, écoute et parole : les ingrédients d'une année réussie
- 26 Votre mairie communique avec vous !
- 27 Compte-rendu du conseil municipal
- 27 Élections européennes
- 27 Recensement citoyen : une obligation
- 27 État Civil 2024

28 Informations



Chères Pontcarréennes, chers Pontcarréens,

Cette année encore, nous limiterons nos dépenses en ne ciblant que les priorités nécessaires au maintien des services aux habitants, à l'entretien du domaine et bâtiments publics, tout en poursuivant, un développement contenu de nos investissements sur la commune. Cette gestion nous permettra une fois encore, malgré les augmentations que nous subissons sur toutes nos charges obligatoires, de ne pas augmenter les taxes communales. Ce choix a été adopté à l'unanimité du conseil.

Dans ce sens et afin de continuer à aller de l'avant pour notre commune, nous nous devons de préserver nos ressources en cherchant tous les financements possibles avant de nous engager. Je comprends que certains trouvent parfois le temps long entre l'engagement et la mise en route de certains chantiers. C'est cependant par cette voie que nous avons pu contenir notre endettement afin d'avoir des possibilités d'investissement pour les années à venir et préserver ainsi le développement modéré mais constant de notre commune.

Dans les chantiers importants qui pourraient être engagés cette année, nous avons en premier lieu la démolition de l'ancien Dojo qui doit débiter avant l'été pour une reconstruction sur site. Des travaux d'aménagements de sécurité vont également débiter cet été en voiries. Enfin, des travaux d'entretien ou de rénovation des bâtiments communaux. Toujours dans l'attente d'un accord de subvention pour réaliser l'engagement des travaux, la vidéosurveillance dont nous n'avons toujours pas de réponse de la Préfecture. Le dossier d'éclairage public à Led et remplacement des armoires est également en attente d'un accord d'aide dans le cadre des économies d'énergies.

Nous engageons également la mise en route de la modification du PLU afin de le faire évoluer comme il se doit, avec une plus grande facilité de lecture tout en l'adaptant aux nouvelles contraintes en matière de construction.

Voyez-vous les choses bougent, parfois plus lentement qu'on ne le souhaiterait, mais à force de persévérance et de travail nous sommes toujours parvenus à finaliser.

Bonne lecture à tous, en vous souhaitant un bel été, et si possible avec du beau temps.

Cordialement

Votre Maire
Tony Salvaggio

**Que pensez-vous
du bulletin ?**

Scannez ce QR Code
et dites-nous
en répondant à
un mini questionnaire.





Réparer pour ne plus surconsommer

Samedi 23 mars dernier se tenait le 1^{er} repair café sur notre commune.

Une démarche écologique et solidaire ! car on vient au Repair café pour bricoler et réparer « ensemble » les objets qui peuvent encore être utiles mais également pour rencontrer des gens et créer du lien.

Nos 8 réparateurs bénévoles dont 4 Pontcarréens parés de leur tournevis, clés à molettes, paires de ciseaux... ont permis à environ la moitié des objets rapportés de retrouver une utilité en étant remis en état de marche sur place.

Pour les autres, ils ont essayé de trouver une solution parfois un peu plus coûteuse, en remplaçant une pièce par exemple. Néanmoins, cela reste souvent moins onéreux que d'acheter un produit neuf.

Les résultats ont été au rendez-vous :

25 personnes accueillies, dont 22 de Pontcarré, avec 33 objets à réparer : 11 ont été réparés, 5 nécessitaient l'achat d'une pièce, 10 non démontables ou réparables et 7 à suivre.

On vous donne rendez-vous au prochain « Repair Café » organisé sur la commune le « **samedi 28 septembre 2024** ».

Si vous souhaitez déjà vous y inscrire, n'hésitez pas à envoyer un email à corinne.gabillard@mairiepontcarre.net



Gymnastique douce pour seniors



Depuis septembre dernier, le C.C.A.S propose une activité de gymnastique douce à destination des seniors.

Il s'agit d'une activité physique spécialement conçue pour répondre aux besoins des personnes de plus de 65 ans. Elle permet de travailler **le renforcement musculaire, l'équilibre, la coordination et la souplesse** tout en prenant en compte les spécificités du corps à cet âge. Cette pratique offre de nombreux avantages pour la santé des participants :

- **Renforcement musculaire** : les exercices aident à prévenir la perte de masse musculaire et améliorent l'équilibre et la coordination.
- **Amélioration de l'équilibre et de la coordination** : les séances contribuent à réduire le risque de chutes, un problème de santé majeur chez les seniors.
- **Augmentation de la flexibilité et de la mobilité articulaire** : les mouvements doux et contrôlés aident à prévenir les raideurs articulaires et à améliorer la souplesse.

Chaque semaine, Sandrine Cheval, coach sportif diplômée, propose une pratique sportive constituée de divers exercices issus de différentes disciplines comme (entre autres) le yoga, le pilates, le stretching.

Ces séances sont un sport complet accessible à tous. La méthode comprend différents types d'exercices pour rééquilibrer, étirer et assouplir toutes les parties du corps, tels que les groupes musculaires, les articulations, le système cardiovasculaire et le système respiratoire. La gym douce se caractérise par des mouvements lents et doux qui ménagent l'organisme afin d'éviter tout effort excessif. Les exercices peuvent être pratiqués en position assise, debout ou au sol, dans le calme. Des accessoires tels que des gros ballons (gym balls), des élastiques, des cerceaux, des briques, des poids, etc. peuvent être utilisés pour fournir des aides adaptées.

Vous vous sentez concerné(e) ? Vous êtes intéressé(e) ?

N'hésitez pas ! Faites-vous connaître en mairie pour une préinscription et venez rejoindre le groupe dès la rentrée de septembre 2024.

Bonne humeur et détente assurées !



Catherine
TOURNUT

Le Centre de Loisirs voyage

Cet hiver, nous avons pris le téléphérique de Pontcarré pour une immersion à la montagne : ambiance chaleureuse autour d'un chocolat chaud, « raclette party » réalisée par les enfants au réfectoire qu'ils ont rebaptisé pour l'occasion : « le restaurant des flocons ». Nous sommes aussi allés au Cinéma de Torcy et nous avons découvert la joie d'enfiler une paire de skis.



Nous avons ensuite organisé de grandes Olympiades ! En effet nous avons commencé par parader dans la ville avec la flamme olympique afin d'annoncer le début des jeux. S'en est suivi une semaine intense de découverte de sports en tous genres et, pour nous détendre de tous ces exploits sportifs, nous avons pu nous amuser dans les jeux de Royal Kids ou en faisant du trampoline à Urban Jump.

entre les saisons et les époques

En ce début de printemps nous nous sommes totalement appropriés la saison : jardinage, restauration de notre maison à insectes, création d'arbres floral, balade en forêt, nous avons profité du beau temps ! Quel plaisir d'avoir pu partir à la rencontre des animaux de la Ferme de BelleVie, après la visite de celle-ci nous avons même pu nous promener au bord du lac et nous amuser dans une grande aire de jeux.



Ensuite nous avons voyagé à travers le temps : de l'ère Jurassique avec les dinosaures aux années 2000, en passant par le Moyen-âge nous avons découvert les différentes coutumes, caractéristiques ou encore jeux liés à chaque époque. Pour terminer cette semaine sur une note sucrée, nous avons eu la visite de Corinne des Tabliers Gourmands qui nous a montré comment faire de la pâtisserie médiévale. Nous avons autant participé que goûté nos préparations.



Nous avons hâte de vivre de nouvelles aventures et de tous se retrouver pour les vacances d'été. Nous vous tiendrons bien évidemment informés.





L'espace jeunes rouvre ses portes à l'occasion des vacances de printemps

Nous sommes ravis de pouvoir vous donner des nouvelles de l'espace jeunes : il a pu rouvrir ses portes durant les vacances scolaires de printemps !

Les jeunes ont pu se retrouver dans les salles d'activités pour réaliser des pâtisseries tous ensemble ou encore jouer à des jeux divers. Ils ont également pu se dépenser en pratiquant du sport au gymnase et ont même eu l'occasion de partir faire une balade en forêt.

Nous souhaitons également vous informer que nous travaillons sur la réouverture annuelle de cet espace et, en attendant que cela soit possible, **nous avons le plaisir de vous annoncer que l'espace jeunes ouvrira ses portes au mois de juillet.**

Nous avons hâte de pouvoir de nouveau accueillir les jeunes afin de vivre de nouvelles aventures.





Chasse aux œufs de Pâques



Il y a de belles traditions comme celles des œufs de Pâques ... Vous avez été très nombreux à participer à cette chasse sous forme de jeux pour gagner des œufs en chocolat.

104 enfants, petits et grands, sont repartis avec leur diplôme du meilleur chasseur.

Nous remercions les services techniques, les participants et un énorme MERCI aux bénévoles du comité des fêtes pour l'organisation et leur implication pour notre village.



Déborah THOMAS



Zoom sur nos associations

Scouts et Guides de France, groupe « Témoins et Bâtisseurs »

« C'est en faisant que l'on apprend » : le scoutisme favorise le développement physique, intellectuel et spirituel avec une méthode éducative au plus près des besoins de la jeunesse.

Le Scoutisme, c'est quoi ?

- 67 millions de membres dans 220 pays et territoires, un mouvement mondial d'éducation engagé autour de quatre valeurs principales : La solidarité, la paix, l'égalité et la protection de la nature.
- 99,000 adhérents et adhérentes en France à l'association Scouts et Guides de France (SGDF). Reconnue d'utilité publique, son projet éducatif se base sur l'action, la découverte et l'apprentissage de la vie en collectivité, afin de former des citoyennes et citoyens utiles, heureux et artisans de paix. Les SGDF sont un mouvement catholique de jeunesse et d'éducation populaire.

Synonyme d'ouverture sur les autres comme sur le monde, le scoutisme permet à celui ou celle qui en fait partie de jouer, de partager, d'échanger, de rencontrer, de grandir, de militer, d'aider, de rire, d'expérimenter...
En un mot : exister !

Les différentes unités composant les groupes SGDF :

Les Farfadets (6-8 ans) : Découverte, jeu et créativité ; bien grandir dans son corps, dans son cœur et dans sa tête.

Les Louveteaux-Jeannettes (8-11 ans) : Apprentissage de l'autonomie et de la vie en communauté ; jouer dans la nature tout en la respectant.

Les Scouts-Guides (11-14 ans) : Place aux aventures collectives ; pour faire vivre l'esprit d'équipe, réaliser ses rêves et faire parler son cœur.

Les Pionniers-Caravelles (14-17 ans) : Entreprendre à plusieurs, s'impliquer et franchir les frontières de l'Europe ; grandir en se sentant utile, où que l'on soit.

Les Compagnons (17-21 ans) : Fort de son parcours et de son expérience, s'engager plus loin encore à l'international et se projeter dans l'avenir ; en guise de fil rouge, la solidarité.

Les Audacieux et les Audacieuses : une proposition qui permet aux + de 17 ans en situation de handicap physique ou mental de s'investir dans le scoutisme.

Le groupe local « **Témoins & Bâtisseurs** » est l'un des 907 groupes composant les SGDF. Fort de 50 ans d'histoire, il rayonne aujourd'hui sur 4 communes : Pontault Combault, Roissy en Brie, Ozoir la Ferrière et Pontcarré. Il appartient au Territoire de la Terre de Brie (Seine et Marne Nord). A ce jour, notre dizaine de bénévoles encadrent une trentaine de jeunes répartis sur 3 unités : Farfadet, Louveteaux Jeannettes et Pionniers Caravelles. Avec au moins une sortie par mois, des week-ends campés aux beaux jours et le camp d'été, nous œuvrons au développement de nos jeunes dans le respect de la méthodologie prônée par notre mouvement.

Aujourd'hui, pour accompagner plus de jeunes, nous manquons cruellement de jeunes adultes (17 ans et plus). Nul besoin d'un passé scout, nos bénévoles sauront vous former et le mouvement peut aller jusqu'à vous diplômer en tant qu'animateur.

Formations aux BAFA et BAFD : via la fédération du Scoutisme Français, le mouvement bénéficie également d'un agrément pour les formations du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), deux diplômes qui permettent aux bénévoles d'encadrer, à titre non professionnel, des enfants et des adolescents dans tout accueil collectif de mineurs et pas seulement dans le scoutisme.



N'hésitez pas à prendre contact avec :
Didier : 06 11 22 48 91
ou Erwan : 06 76 45 04 22
ou par email pro77.sgdf@gmail.com
ils seront ravis de vous renseigner.



KEEP CALM PRATIQUEZ L' AIKIDO

Actuellement très décrié sur les réseaux sociaux, on le compare de manière assez simplifiée à différents arts martiaux ou sports de combat, uniquement par le prisme d'une efficacité combative brute, mais la réalité des entraînements se veut pourtant beaucoup plus nuancée que cela.

Ce que nous vous proposons en pratiquant notre discipline :

- **Un entretien physique complet** : renforcement musculaire, étirements et assouplissements pour libérer les tensions logées dans le corps... Sur le tatami, on se dépense tout en se préservant !
- **Une méthode anti-stress efficace** : on apprend à gérer sa respiration, son stress, écouter son corps, et lâcher-prise par la relaxation dynamique.
- **Des techniques ludiques** : avec une gestuelle de self-défense (basées sur d'anciennes écoles japonaises), nous étudions la gestion de l'environnement, le renforcement de son équilibre, la fluidité dans les déplacements et l'adaptation aux différentes contraintes qui se présentent à nous.
- **Une pratique pour tous** à partir de 13 ans (pour une question de maturité et de compréhension) : novices comme anciens, hommes, femmes, toutes morphologies. Nul besoin d'être particulièrement fort ou souple vu que l'on utilise la force de l'adversaire.

L'Aikido : pour le comprendre, il faut l'essayer !

Il n'y a pas de compétitions ou de championnats. Chacun progresse à son rythme. La seule compétition sera vis-à-vis de soi-même. L'important lors des entraînements sera mis sur les échanges et les recherches de sensations. En résumé : l'apprentissage de soi en renforçant sa confiance par une attitude positive.

Nous vous proposons, en plus des deux cours d'essais habituels, une opération "portes ouvertes" sur tout le mois de juin, avant la pause estivale de juillet et août. Ce sera l'occasion de vous faire une idée de notre pratique. Pas besoin d'équipement particulier, une simple tenue souple de type jogging fera l'affaire.

Pour finir, voici quelques témoignages de nos pratiquants :

« Pour moi, la pratique des arts martiaux n'est pas faite pour devenir un combattant de rue, si on m'attaque, le plus prudent je pense c'est d'esquiver et de se sauver. Je travaille avant tout pour moi : être apaisée face aux adversités de la vie de tous les jours qui sont plus fréquentes que des agressions physiques ! Apprendre à lâcher prise, s'entretenir sans se faire mal et le plus longtemps possible »

« C'est une pratique physique (technique de défense) qui développe aussi l'état d'esprit. »

« J'apprécie que l'adversaire soit en fait un partenaire. Ainsi on évolue à son rythme et nous faisons évoluer les autres. »

Président (Philippe) : 06 70 69 30 07
mail : aikiclubpontcarre@free.fr

❶ Site internet :

<http://aikiclubpontcarre.free.fr>

❷ Site Facebook :

www.facebook.com/aikiclubpontcarre



Fleurissement de la commune : place aux vivaces !

Depuis un an, la commune teste la plantation de plantes vivaces.

Pourquoi ce choix ? Il faut savoir que le fleurissement de la commune représente un budget important et que les plantes annuelles nécessitent beaucoup d'entretien et notamment un arrosage important.

Les plantes vivaces sont des bijoux du monde végétal, découvrons leurs avantages.

1. Durabilité et longévité : les plantes vivaces sont connues pour leur durabilité et leur longévité. Contrairement aux plantes annuelles qui ont une durée de vie limitée, les plantes vivaces reviennent année après année, réduisant ainsi le besoin de replantation fréquente. Leur capacité à résister aux conditions climatiques changeantes et à s'adapter à différents sols en font des investissements à long terme pour le fleurissement de la commune.
2. Facilité d'entretien : les plantes vivaces sont réputées pour leur facilité d'entretien. Une fois établies, elles nécessitent moins d'attention que les plantes annuelles. Les besoins en eau, en engrais et en taille sont généralement moins exigeants, ce qui permet d'économiser du temps et de l'énergie.
3. Variété de forme, de couleur et de texture.
4. Résistance aux maladies et aux ravageurs : en général, les plantes vivaces ont une meilleure résistance aux maladies et aux ravageurs que les plantes annuelles. Leur système racinaire plus robuste et leur capacité à survivre d'une saison à l'autre les rendent plus résistantes aux attaques des nuisibles. Cela signifie moins de traitements chimiques pour maintenir la santé des plantes.
5. Contribution à l'écosystème : les plantes vivaces jouent un rôle important dans l'écosystème. Elles attirent les pollinisateurs tels que les papillons et les abeilles favorisant ainsi la biodiversité et la pollinisation des autres plantes alentour. De plus, elles offrent un abri et de la nourriture à de nombreux petits animaux contribuant ainsi à maintenir l'équilibre écologique de l'espace extérieur.

source : lagreentouch.fr



Bambou sacré



Verveine officinale



Vivaces Pontcarré



Catherine
MACÉ

Bac à ordures ménagères

Commandez votre bac à ordures ménagères auprès du SIETOM.
C'est gratuit : rendez-vous sur www.enquete9.com



Ce bac sera indispensable à terme pour une collecte homogène des communes.



La collecte de végétaux un mercredi sur 2 est **renouvelée** en 2024



du 20 mars au 13 novembre

* ceci est un papier ensemencé à graines de fleurs sauvages à humidifier puis semer

Nuisances sonores

La commune de Pontcarré a participé à la consultation, initiée par la ville d'Épinay-sur-Seine parmi plus de 146 villes.

Vous avez donné votre avis entre les 11 et 24 mars en répondant à la question :

« Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ? »

291 personnes de plus de 16 ans ont répondu au sondage, 98,3% ont répondu oui (soit 286 personnes).

La municipalité vous remercie de votre participation.

La consultation publique a eu pour résultat : **50 812 votants dont 49 335 « OUI » soit 97%.**

CONSULTATION CITOYENNE

**NUISANCES AÉRIENNES,
STOP OU ENCORE ?**

VOTEZ

Sur le site internet de votre ville du 11 au 24 mars 2024.



Hirondelles : des nids à protéger...



Depuis 2 ans, un nid a été construit dans le coin de fenêtre d'un appartement de Pontcarré : c'est un nid d'hirondelle (d'ailleurs, un second est en construction).

Les hirondelles avaient disparu depuis plusieurs années de nos régions et c'est avec joie que l'on peut observer leur retour. Une conséquence positive de la disparition des produits phytosanitaires sur notre commune ?

Pour en savoir plus sur cet élégant oiseau :

Vers le mois d'avril, les hirondelles viennent dans nos régions, elles pèsent environ 20 g. Elles parcourent plus de 5 000 km en vol. Elles traversent le désert du Sahara. Elles traversent la mer Méditerranée sans même faire une pause.

Elles se sont battues à travers les turbulences et les vents de tempête.

Et tout ça pour venir se reproduire juste dans ce coin de notre maison, sous le toit ou dans le coin d'une fenêtre.

Une seule hirondelle peut consommer jusqu'à 850 mouches et moustiques par jour. Si nous avons la chance d'accueillir un nid de cette espèce, le couple pourrait tuer environ 1 700 mouches et moustiques par jour; il n'y a pas d'insecticide plus efficace et écologique.. Faisons-les se sentir les bienvenues, elles nous ont choisies ...!

(source Ariane ABITBOL)

Clin d'œil historique ; : le préfet de police Louis Lépine en 1900 créa des brigades cyclistes pour faire des rondes dans les quartiers de Paris. Leurs vélos de marque « hirondelles » leur ont donné ce sobriquet d'« hirondelles ». Précisons que ces policiers portaient une grande cape noire et quand ils circulaient à vélo, elle volait derrière eux comme les grandes ailes de ce magnifique oiseau. (source Alexis Faux)

Les hirondelles sont des oiseaux protégés par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 qui interdit de détruire les individus, les nids, les œufs, les poussins ou de perturber intentionnellement les animaux.

Il est à noter que les nids restent protégés même lorsque les hirondelles sont absentes. Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende (article L 415-3 du code de l'environnement).

(source <https://ofb.gouv.fr>)



Mais d'autres nids sont à détruire...



Catherine
MACÉ

Frelons asiatiques : des nids à détruire

Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin ? Faites-le détruire

La Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire, à laquelle est rattachée Pontcarré, a renouvelé la convention avec l'Association de DEfense contre le Frelon Asiatique (DEFAS) depuis le 15 mars 2024.

Pour faire intervenir – gratuitement – l'Association DEFAS, vous devez :

- Effectuer une **demande de destruction** de nids de frelons asiatiques (cela ne concerne pas les frelons européens).
- Effectuer **la demande avant l'intervention** (informations à transmettre dans l'encart ci-contre) . Aucun remboursement de frais engagés au préalable ne sera possible.
- Remplir le formulaire sur le site de Marne et Gondoire à ce lien :



Pourquoi détruire les nids de frelons asiatiques ?

C'est un prédateur redoutable pour tous les hyménoptères, et notamment nos abeilles domestiques. Il est aussi préjudiciable à l'homme et se montre très agressif quand on s'approche de son nid avec des conséquences pouvant être graves.

Alors, détruisons leur nid :

- primaire : localisé à faible hauteur dans les haies, abris, toitures..
- secondaire : situé plus en hauteur, à la cime des arbres et à taille imposante, arrivant à maturité vers début septembre.

Sinon, il permettra aux reines et quelques ouvrières de passer l'hiver et de recommencer leur cycle destructeur l'année suivante.

Informations à transmettre à DEFAS :

- L'adresse du site où se trouve le nid
- Un numéro de téléphone d'une personne joignable sur site
- Des indications sur le nid (en extérieur, ou dans un bâtiment, la hauteur approximative du nid, sa taille, son accessibilité etc.)
- Une photographie du nid si possible

source : GDSA77

+ d'infos sur :



Daphné
MARTIN

Pourquoi un **chien doit être tenu en laisse** lors des promenades en Forêt ?

Ce printemps (du 15 avril au 30 juin 2024), un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse, en dehors des allées forestières. Il est donc interdit de les laisser divaguer dans les bois et les forêts, sous peine d'une amende de 750 €. Il s'agit d'un rappel à la loi : le règlement du 16 mars 1955.

Pour assurer la sécurité de tous et protéger l'écosystème de notre belle forêt, il est crucial que les propriétaires de chiens comprennent l'importance de garder leurs compagnons à quatre pattes en laisse lors des promenades.

Sécurité des autres promeneurs

Tout le monde n'est pas à l'aise en présence de chiens, et certains peuvent même avoir peur des rencontres inattendues avec des animaux en liberté, cherchant à éviter les situations potentiellement dangereuses, telles que les confrontations avec d'autres chiens ou les courses imprévisibles à travers les sentiers.

Garder son chien en laisse lors des promenades en forêt assure la sécurité et le confort des autres promeneurs, en particulier des enfants et des personnes âgées.

Protection de la faune et de la flore

La forêt de Pontcarré abrite une grande variété de vie sauvage, des oiseaux chanteurs aux petits mammifères en passant par les insectes et les reptiles. Laisser son chien se balader en toute liberté peut perturber cet équilibre délicat en effrayant les animaux sauvages, en dérangeant leurs habitats ou même en les chassant. De plus, il court à travers la végétation, piétinant des plantes fragiles et perturbant les écosystèmes sensibles.

Garder son chien en laisse contribue donc à préserver la beauté naturelle de notre forêt et à protéger ses habitants précieux.

Respect des règles et de l'environnement

Enfin, garder nos chiens en laisse lors des promenades en forêt est une question de respect envers les règles établies et envers notre environnement partagé. Les règles existent pour assurer la sécurité et le bien-être de tous, et en les suivant, nous contribuons à maintenir l'harmonie au sein de notre communauté.

Ensemble, faisons de nos promenades en forêt une expérience agréable et harmonieuse pour tous, où la nature est préservée et appréciée dans toute sa splendeur.

Extrait Règlement intérieur des espaces naturels régionaux île de France nature

– CHAPITRE V – ANIMAUX DOMESTIQUES

ARTICLE V.1

L'accès de tout animal domestique est autorisé dans les conditions fixées aux paragraphes suivants :

ARTICLE V.2

Conformément à la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, et à l'arrêté ministériel du 27 avril 1999, établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux, l'accès aux propriétés régionales est interdit aux chiens classés "chiens d'attaque". Les "chiens de garde et de défense" doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

ARTICLE V.3

Pour la préservation de la faune sauvage et le respect de l'ensemble des usagers, tous les chiens doivent être tenus en laisse et ne circuler que sur les chemins.

ARTICLE V.4

Leur maître, ou les personnes qui les accompagnent, devront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux de pénétrer dans les massifs, bassins et pièces d'eau. Leur maître ou les personnes qui les accompagnent, devront veiller à ce que leur animal ne mette pas en danger les autres usagers.

Ils devront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ou enlever les déjections sur les emprises des chemins de promenade, des caniveaux, et les stationnements.

ARTICLE V.5

Le propriétaire d'un animal reste responsable des accidents, incidents ou atteintes au milieu naturel, provoqués par son animal.

Arrêté du 16 mars 1955
relatif à l'interdiction
de la divagation des chiens.



Gaufrette en laisse pour éviter une dispute et être mordue, ce qui lui est déjà arrivée.



Zeus a tendance à dire bonjour à tout le monde mais tout le monde n'en a peut-être pas envie.



Pickie est éduquée mais nos précédents chiens n'écoutaient rien, nous devons les tenir en laisse absolument.

Personnel communal : deux nouvelles venues au service administratif

Depuis le mois d'avril, deux personnes sont venues renforcer le personnel administratif de la Mairie.

Le bulletin : *Bonjour ravi de vous accueillir au sein de notre commune ! Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre envie de venir travailler au service de la population de Pontcarré ?*

Cassandra : *Et bien jusqu'à présent j'avais une vie professionnelle assez compliquée notamment avec des horaires qui étaient difficilement compatibles avec une vie de famille.*

Je voulais néanmoins conserver une profession en contact avec le public, c'est pourquoi j'ai saisi avec joie cette opportunité de travailler à la mairie de Pontcarré.

Le plus pour moi : travailler pour une commune que je connais bien.

Personnel
de la mairie



Cassandra pour le service scolaire, état civil, élections et affaires générales.

Personnel
de la mairie



Claudine : pour le service comptable, les marchés publics et le suivi des contrats.

Le bulletin : *Bonjour ravi également de vous accueillir ! Vous avez déjà une longue carrière dans la fonction publique territoriale : 20 années à la mairie de Chennevières, précédés de 8 ans à la mairie de Charenton sur un poste similaire. Pourquoi venir à Pontcarré ?*

Claudine : *J'ai saisi l'opportunité d'obtenir ma mutation pour la mairie de Pontcarré sur un poste administratif que je connais bien.*

J'apprécie également d'intégrer une petite équipe ce qui me permettra de développer ma polyvalence sur d'autres secteurs.

Enfin, c'est un avantage certain de pouvoir diminuer mon temps de transport.



Catherine
MACÉ

Cérémonie du 19 mars 2024



Le mardi 19 mars dernier s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après un début de cérémonie place de la Mairie, devant le monument aux morts, en compagnie des porte-drapeaux et anciens combattants, salués par notre député Hadrien GHOMI, Monsieur le Maire Tony SALVAGGIO a procédé à la lecture du message officiel du gouvernement, rédigé par Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

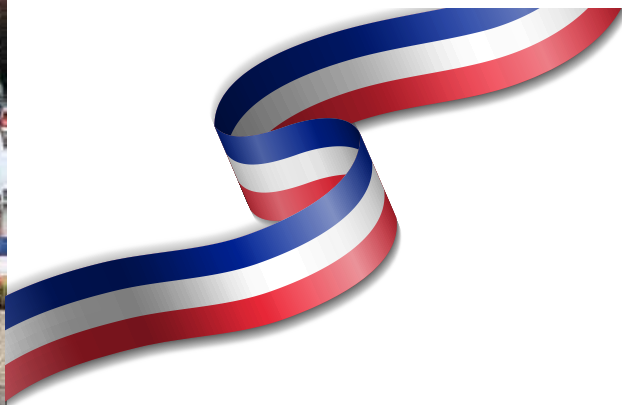
Bruno BERTHINEAU, adjoint au Maire, a ensuite fait lecture du message officiel de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Après l'appel aux morts fait en mémoire de Maurice KOPEC, jeune pontcarréen mort pour la France en 1960 en Algérie à l'âge de 21 ans, nous avons observé une minute de silence et procédé aux dépôts des gerbes.

La seconde partie de la cérémonie s'est déroulée à la stèle de Maurice Kopec, située square du 19 mars 1962, où une plaque commémorative rappelle le sacrifice ultime qu'à fait ce jeune habitant de Pontcarré alors qu'il avait encore tout l'avenir devant lui.

Monsieur le Maire a rappelé son parcours scolaire, professionnel, familial et militaire dans un discours avant de déposer une gerbe sur sa stèle afin d'honorer une nouvelle fois sa mémoire.

Ne l'oublions pas.





Hommage aux anciens combattants et porte-drapeaux : Gardiens de la Mémoire

Dans les rues paisibles de Pontcarré, d'anciens combattants et de porte-drapeaux se tiennent, humbles mais résolus à perpétuer le devoir de mémoire. Parmi ces hommes et femmes qui ont bravé les tourments de la guerre, certains se sont consacrés à une mission aussi symbolique que cruciale : celle de porter fièrement les couleurs de la nation, devenues emblématiques de leur sacrifice et de leur engagement.

Au cœur de l'association, se trouve Pierre Guilmeau, vétéran âgé de 90 ans, qui depuis 1999, assume avec dévotion le rôle de secrétaire. Son engagement incarne la persévérance et le dévouement d'une vie dédiée au souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

À ses côtés, Gabriel Petit, 85 ans, originaire de Roissy-en-Brie, apporte sa plume avisée à la rédaction du bulletin, inscrivant ainsi les pages de l'histoire dans nos mémoires. Alain Aigouy, secrétaire et trésorier de la FNACA à Roissy, 85 ans également, témoigne par sa présence assidue de l'importance de l'engagement associatif dans le devoir de mémoire.

Parmi ces braves, se distingue Yvon Callegari, 86 ans, ancien combattant d'Algérie, dont le regard empreint de souvenirs rappelle les épreuves traversées. Michel Maison, 89 ans, autre figure marquante de l'association, a lui aussi connu les tourments de l'Algérie, portant à jamais les cicatrices d'un conflit souvent méconnu.

Et comment ne pas évoquer Claude François, né le 1^{er} janvier 1936, dont la carrière militaire au Maroc et en Algérie, sur fond de fraternité avec son frère jumeau, témoigne de la solidarité indéfectible qui unit ceux qui ont partagé le même combat. Originaire de Nancy, sa présence parmi nous rappelle que le devoir de mémoire transcende les frontières, unissant les cœurs autour du drapeau tricolore, symbole sacré de la France.

Ainsi, chaque jour, ces hommes et femmes vaillants témoignent de la signification profonde du drapeau, représentant bien plus qu'un simple bout de tissu. Ils incarnent l'âme de la nation, le souvenir des sacrifices consentis, et l'espoir d'un avenir meilleur, forgé par le souvenir des luttes passées. Alors que le temps s'écoule inexorablement, leur détermination demeure inébranlable, car ils savent que tant qu'il y aura des porte-drapeaux, le devoir de mémoire restera gravé dans les cœurs et les esprits, pour les générations à venir.



Rita
KHANFOUR



Budget 2024 : une gestion toujours aussi rigoureuse

Le conseil municipal du 11 avril était majoritairement consacré aux affaires financières, et surtout au vote du budget 2024.

Cette année encore, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu **maintenir les taux d'imposition communale** :

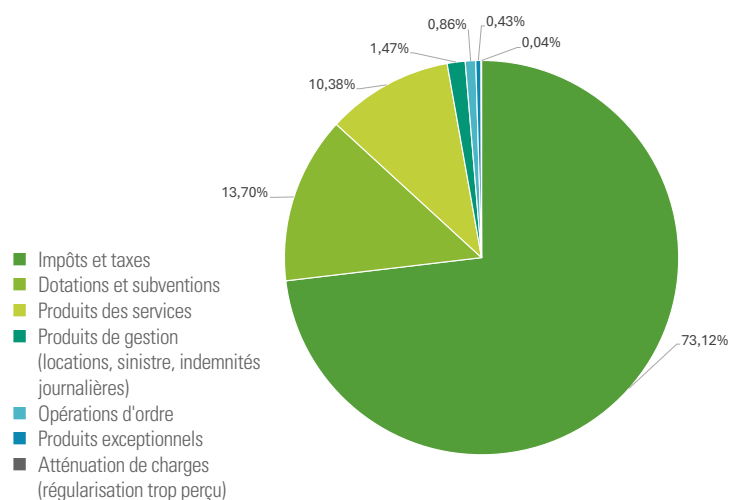


Après avoir adopté les comptes de gestion et administratif, les propositions budgétaires suivantes ont été adoptées pour l'année 2024 :

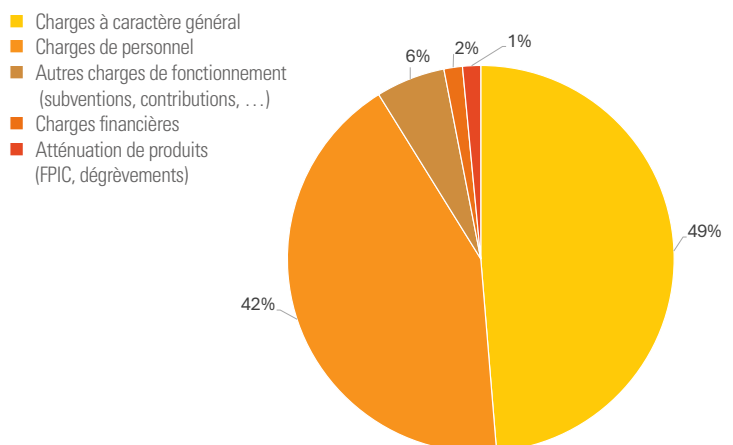
	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles fonctionnement (réel)	2 780 894,00 €	2 318 148,00 €
Inscriptions nouvelles fonctionnement (ordre)	1 388 928,98 €	20 000,00 €
Reprise du résultat N-1	- €	1 831 674,98 €
SECTION FONCTIONNEMENT	4 169 822,98 €	4 169 822,98 €
Inscriptions nouvelles d'investissement (réel)	1 621 441,07 €	489 648,36 €
Inscriptions nouvelles d'investissement (ordre)	20 000,00 €	1 388 928,98 €
Opérations patrimoniales	15 000,00 €	15 000,00 €
Reprise du résultat N-1	237 136,27 €	- €
SECTION INVESTISSEMENT	1 893 577,34 €	1 893 577,34 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	6 063 400,32 €	6 063 400,32 €

Concernant l'investissement, outre les travaux de maintenance et d'entretien habituels aux écoles et sur les divers bâtiments communaux, ceux de voirie (création de coussins berlinois destinés à apaiser la vitesse des automobilistes, création d'éclairage sur point noir). Une opération de reprise des concessions abandonnées au cimetière va débuter prochainement. L'ancien dojo doit également voir des travaux démarrer en vue de sa réhabilitation, également prochainement.

Répartition des **recettes réelles** de fonctionnement **2 318,1 k€** hors résultat reporté (1 831,7k€) :



Répartition des **dépenses réelles** de fonctionnement **2 780,9 k€** :



En fonction des subventions qui nous seront accordées, ont également été inscrites l'installation de vidéosurveillance aux entrées de ville et la pose d'ampoules LEDS sur l'éclairage public.

Quant à la cour d'école, les études nécessaires en vue de la désimpermeabilisation des sols et de la végétalisation de cet espace en vue de création d'îlots de fraîcheur vont être engagées.



Catherine
TOURNUT

Richesses cachées

50 ans de la Ferrandière

« Bref historique et vie communautaire de la Ferrandière :
Un témoignage équestre et humain »

L'histoire de la Ferrandière est intimement liée à l'évolution du terrain sur lequel elle a été érigée.



Ferrandière piste des chevaux 1949



Ferrandière avant la construction 1963



Ferrandière 1992

Avant 1972, cet espace composé d'un haras, d'une écurie et d'une piste des chevaux était une partie de la propriété des Rothschild. Ce terrain a été cédé à une société civile immobilière portant le nom de la Ferrandière.



Richesses cachées



Cette société a acquis une parcelle de 11 hectares et 65 ares dans le but de construire des maisons individuelles. Le projet comprenait l'édification de 260 pavillons ainsi qu'un immeuble collectif situé à l'entrée de la rue du Haras, destiné à des fins sociales.

Divers types de logements ont été construits dans la Ferrandière, chacun portant un nom distinct : 48 maisons de plain pied de type "Alice" avec garage intégré, 124 maisons à deux niveaux de type "Barbara" et "Nathalie", ainsi que 65 maisons de plain-pied de type "Gladys" et 23 maisons plus spacieuses de type "Muriel". En outre, un immeuble collectif comprenant des locaux commerciaux et des appartements a également été érigé. Ces constructions répondaient à la loi Loucheur de 1948 (acceptables avec les normes HLM et des prêts sur 25 ans à des taux réduits et une exonération des impôts fonciers pendant 25 ans).

Les formalités administratives ont commencé en novembre 1972 avec la déclaration préalable des travaux et se sont terminées en octobre 1976 avec la déclaration d'achèvement. Les dix premières maisons ont été occupées entre le 23 et le 30 mars 1974.

À l'origine, les premiers habitants de la Ferrandière étaient pour beaucoup des fonctionnaires, des employés de la RATP et Air France. Ils sont progressivement remplacés par de nouveaux arrivants, avec le mouvement naturel de rajeunissement du territoire. La naissance du lotissement de la Ferrandière a contribué à la construction du nouveau Groupe Scolaire Louis-Mazet (en 1975), à la création du gymnase et du bureau de Poste. À ce moment-là, le nombre de classes passe de trois à douze !

Les noms des rues de la Ferrandière sont tous liés au monde de l'équitation, reflétant ainsi l'histoire équestre de la région. Il y a notamment des noms de chevaux tels que : Lady Beauty Fidney, Papillon, Petit Duc, Path, Bénénisse. D'autres noms de rue sont en rapport avec l'équitation : avenue du Haras, rue des Poulinières, des Trotteurs, de l'Étrier. La rue Henri Durand rend hommage à un personnage influent dans l'élevage de chevaux.



Henri Durand

Certains noms de rues célèbrent même des chevaux de renommée mondiale, tels que Brantôme et Gélinotte, qui ont remporté d'importants prix dans des compétitions équestres prestigieuses.

La vie sociale dans la Ferrandière était autrefois très animée, avec des traditions comme les repas de quartier organisés spontanément par les habitants.

C'était une époque vraiment spéciale et chaleureuse dans la Ferrandière. Les repas de quartier partagés et les jeux organisés créaient un véritable sentiment de communauté. Même la pluie ne pouvait pas gâcher le plaisir !

Cette rétrospective et ces souvenirs sont partagés à travers les mots de M. Guy Lecointre qui a vu la Ferrandière prendre forme dès ses premiers jours et y réside toujours depuis sa construction. C'est également le cas d'autres habitants : Claude François, Claude Macle, Catherine Macé, Guy Thomas et de responsables d'associations de l'époque : M. Boursin (Tennis), Blondeau (Basket), Jousset (Vélo) et Germain (Pétanque).

Fête de juin 1988



Fête de mai 1995



N'hésitez pas à nous envoyer des photos anciennes de vos repas, coutumes, .. dans ce petit coin de Pontcarré.

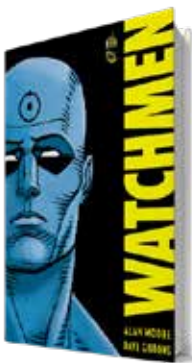


Rita
KHANFOUR



Coups de cœur fantastiques

Pour la sélection suivante, j'ai décidé de m'attarder sur un genre qui m'est très cher depuis toujours, le fantastique, à travers trois de ses facettes : les super-héros, la fantaisie et les contes.



Watchmen, Alan Moore

Sorti en 1986, ce roman graphique est un petit bijou d'écriture. Acclamé par la critique, vainqueur de nombreux prix, adapté au cinéma et à la télévision, il est considéré comme l'une des meilleures bande-dessinées de tous les temps. Très loin des clichés habituels du genre super-héroïque, on nous y dépeint une uchronie où les États-Unis ont gagné la guerre du Vietnam grâce au professeur Manhattan (seul être doté de pouvoirs de l'histoire). En 1984, Nixon est toujours président depuis 20 ans, les blocs de l'ouest et de l'est sont au bord de la guerre atomique et un ancien héros vient d'être assassiné. Rorschach commence alors à mener son enquête dont le dénouement pourrait bien changer la face du monde. 40 ans se sont écoulés depuis sa sortie et l'œuvre n'a pas pris une ride que cela soit par son dessin, son scénario ou son propos. Il pioche dans tellement de genres allant du polar au psychologique en passant par la philosophie qu'il est impossible de le résumer à un seul. Parfaite porte d'entrée dans les comics pour les curieux, il démontre à lui seul qu'une bande-dessinée peut être aussi, si ce n'est plus, profonde et marquante qu'un roman. Pour public averti.



Le Sorceur Tome 1 : Le dernier vœu, Andrzej Sapkowski

Saga à succès ayant donné naissance à 3 jeux vidéos, une série Netflix (dont la 4e saison sort prochainement) ainsi que plusieurs romans et bandes-dessinées, le Sorceur ou the Witcher en version originale est un des piliers de la fantaisie actuelle. Je reviens donc là où tout a commencé, le premier tome. On y suit Geralt de Rive, un sorceur (mercenaire chasseur de monstres) voyageant là où ses contrats et enquêtes le portent. Divisé en plusieurs nouvelles avec tout de même une trame de fond, cela permet à l'auteur de nous présenter différentes histoires et personnages à travers les yeux de son protagoniste. Un thème revient régulièrement : la nature du mal. Aucun personnage n'est tout noir ou tout blanc et le danger n'est pas toujours là où on le pense ce qui forcera souvent Geralt à devoir choisir, pour le citer, « le moindre mal ». L'auteur étant polonais, il puise dans le bestiaire et les légendes d'Europe de l'Est qui nous sont pour la plupart inconnus. Les vampires et loups-garous sont toujours là mais à cela s'ajoutent les stryges, kikimorrhes et autres brouxes et cela apporte un vent de fraîcheur dans un genre qui réutilise souvent les mêmes créatures. L'aspect nouvelle peut également être un avantage pour ceux qui ont du mal ou n'ont pas le temps de s'investir dans des romans. Chaque histoire étant indépendante des autres et n'excédant jamais les 50 pages, on peut facilement en lire une et revenir au livre plusieurs jours ou semaines plus tard sans en avoir perdu le fil.



La Belle et les Bêtes, Soman Chainani

À la lecture du titre, on serait tenté de se dire qu'il s'agit d'une énième version du conte pour enfants. Et tout comme moi, vous feriez erreur puisqu'il s'agit d'un recueil de plusieurs contes. Cendrillon, Peter Pan ou encore la Petite sirène, tous y sont avec néanmoins une petite divergence. En effet, tous ont été réécrits. Les princesses ne sont pas toujours celles qui sont en danger et les monstres pas toujours les méchants de l'histoire. L'auteur a pris le parti de s'inspirer des contes originels, beaucoup plus sombres que les adaptations de Disney. Des thèmes plus modernes (comme la discrimination raciale, les relations toxiques ou encore le féminisme) ainsi qu'une plus grande diversité chez les personnages ont été inclus. Au travers des 300 pages, ce sont 12 histoires bien connues qui sont totalement réimaginées et toutes ne finissent pas toujours bien... Un livre qui pourrait autant plaire aux adultes qu'aux enfants (au-delà de 10 ans).

Lecture, écoute et parole : les ingrédients d'une année réussie

Les vacances d'été approchent à grands pas et c'est donc le moment idéal pour faire une rétrospective de cette année scolaire aux côtés des élèves de Pontcarré.

Qu'ils aient 3 ou 11 ans, chacun d'entre eux a contribué à faire vivre la bibliothèque. Au total, ce sont 227 enfants qui ont pu lire, emprunter des livres, écouter des histoires et échanger leurs idées. Comme chaque année, les albums ont eu le plus de succès autant chez les maternelles que les élémentaires. La palme revient au Festin des affreux. D'abord lu à toutes les classes pour Halloween, cette succession de plats de monstres n'a cessé d'être réclamé par les enfants si bien qu'il n'a pas passé beaucoup de temps dans les bacs. La deuxième place revient aux bandes-dessinées, notamment avec Elle(s) et ses personnalités multiples ou encore Game Over. Les documentaires animaliers et sur Paris ainsi que les mangas clôturent le podium.

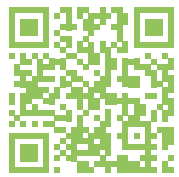
Les lectures d'albums nous ont permis d'aborder divers sujets comme l'amitié, l'écologie, les écrans ou encore le harcèlement sur lesquels beaucoup d'enfants ont apporté des avis intéressants. Mais tout ceci a été encore plus approfondi avec trois classes (CE2 et CM2) lors d'ateliers philo. Nous avons discuté sur plus d'une dizaine de thèmes et chaque séance a été une source d'apprentissage pour eux comme pour moi. Au-delà des propos, cela permet de développer certaines valeurs comme le respect des autres, l'écoute et savoir exprimer ce que l'on pense ou ressent. Ils ont également pu en apprendre plus sur les autres et sur eux-mêmes. Je pose certaines questions pour diriger ou recentrer le débat, mais il est arrivé qu'il soit inutile que j'intervienne tant les enfants animaient et alimentaient les discussions sans ma participation. Certains travaux ont aussi abouti à la création d'affiches.

Cette année aura encore été très enrichissante. La venue des classes développe l'intérêt des uns et suscite la curiosité des autres. L'aboutissement ultime étant lorsque cela pousse certains enfants à se rendre à la bibliothèque en dehors des heures d'école. Alors je profite de cet article pour remercier tous les élèves de Pontcarré pour leur investissement et leur bonne humeur ainsi que le corps enseignant pour leur collaboration tout au long de l'année.



Rémy
GODART

Vie municipale



Votre mairie communique avec vous !

www.mairiepontcarre.net

Nous vous remercions d'adresser vos questions et demandes directement à la mairie en utilisant l'adresse mail suivante : mairie.de.pontcarre@orange.fr

Vos posts facebook préférés



Suivez-nous sur Instagram : [mairiedepontcarre](https://www.instagram.com/mairiedepontcarre)



Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations suivantes :

1. le compte de gestion 2023 - budget principal
2. le compte administratif 2023 - budget principal
3. la reprise du résultat de l'exercice 2023 - budget principal
4. le vote des taux d'imposition, taxe d'habitation et taxe foncière 2024
5. le budget primitif 2024
6. les subventions aux associations 2024
7. les recrutements d'adjoints techniques saisonniers
8. la désignation d'un correspondant CNAS au sein du personnel communal.



Élections européennes

le dimanche 9 juin
de 8 heures à 18 heures.

État Civil 2024

Naissances

Victoria LECOINTE	23/01/2024
Amaël ZERROUKI	30/01/2024
Camille James Antoine GOUBERT	01/02/2024
Carla Margarida FERREIRA	01/02/2024
Laya HAMLAT	11/03/2024
Léandre NIEL.....	02/03/2024

Décès

Robert Jean BELLION	04/03/2024
Claude Émile PINLONG	23/03/2024



Recensement citoyen : **une obligation**

Le recensement citoyen en mairie est obligatoire. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, d'être convoqué pour la JDC, etc. De plus, vous aurez besoin du justificatif de ce recensement pour de nombreuses démarches jusqu'à vos 25 ans.

Le document vous sera demandé pour l'inscription :

- à un BEP ;
- au BAC ;
- à la JDC ;
- au permis de conduire ;
- aux concours administratifs français, etc.

Quant doit-on se faire recenser en Mairie :

- Pour un jeune né Français, les démarches de recensement doivent être faites à partir du 16^e anniversaire, dans un délai de 3 mois.
- Pour un jeune ayant obtenu la nationalité française entre l'âge de 16 et 25 ans, le recensement citoyen doit obligatoirement être réalisé dans le mois qui suit l'obtention.

- Pour un jeune pouvant refuser la nationalité française (dans le cas d'une double nationalité, par exemple), le recensement doit être fait entre le 16^e anniversaire et le mois suivant le 19^e anniversaire si le jeune souhaite conserver sa nationalité française.

La régularisation du recensement citoyen peut être effectuée jusqu'à l'âge de 25 ans, en suivant les mêmes démarches

Démarches :

Se présenter à la mairie de son domicile avec les documents suivants:

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Notre calendrier des événements 2024



janvier



février



mars



avril



mai



juin



15/16 juin
Spectacle de danse
ACAP
Salle des fêtes



22 juin
Fête de la Musique
Comité des fêtes
Place salle des fêtes



juillet



août



septembre



7 septembre
Forum des associations
Municipalité
Salle des fêtes



8 septembre
Fête de la forêt
Comité des fêtes
Carrefour de la ferrandière forêt



21 septembre
Bourse Petite Enfance
Municipalité au profit des Restos
du cœur / Place salle des fêtes



28 septembre
Repair' café
Municipalité
Salle Edith Piaf



29 septembre
Marche d'automne
Amitié Nature
Place salle des fêtes



octobre



5 octobre
Courir pour la vie
Courir pour Curie
Municipalité / Rue Papillon



5 octobre
Concert Pop Rock
Municipalité au profit des Restos
du cœur / Place salle des fêtes



novembre



11 novembre
Commémoration
Municipalité
Place Jean Moulin



16/17 novembre
Bourse aux jouets
Municipalité au profit des Restos
du cœur / Salle des fêtes



30 novembre
Feu d'artifice
Municipalité
Salle des fêtes



décembre



30 nov / 1^{er} déc.
Marché de Noël
Municipalité
Salle des fêtes



8 mai
Commémoration
Municipalité
Place Jean Moulin



18 mai
Brocante
Comité des fêtes
Place salle des fêtes



25 mai
Concert chansons françaises
Municipalité
Salle des fêtes

RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
Mercredi et vendredi.. : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h30

Tél. : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Courriel : mairie.de.pontcarre@orange.fr

**Accueil pré et post scolaire - Accueil de loisirs -
Temps cantine : 01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24**

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net ainsi que sur Mairie de Pontcarré et [mairiepontcarre](https://www.instagram.com/mairiepontcarre)

• Horaires bibliothèque :

mercredi et samedi :

10h à 12h30

14h à 17h30

mardi, jeudi :

16h30 à 18h00

vendredi :

16h30 à 17h30

• Calendrier 2024 du passage des encombrants :

chaque 3^e jeudi du mois :

jeudi 16 mai

jeudi 20 juin 2024

jeudi 18 juillet 2024

jeudi 15 août 2024

jeudi 19 septembre 2024